

Communiqué de presse de Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, 16.3.2022

---

## L'éolienne Adonis va avoir de la compagnie : feu vert du Tribunal fédéral pour 2 éoliennes supplémentaires à Charrat

Le Tribunal fédéral a balayé tous les griefs formulés à l'encontre de l'extension du parc éolien du village de Charrat. L'éolienne Adonis, qui produit environ 6.8 millions de kilowattheures de courant par an depuis 2013, va avoir de la compagnie : « Nous allons mettre à l'enquête les deux éoliennes prévues », explique Paul-Alain Clivaz, vice-président du conseil d'administration de ValEole, « et nous pensons pouvoir débiter le chantier d'ici trois à quatre ans au plus tard. »



L'éolienne Adonis a été mise en service par ValEole SA en août 2012. Depuis 2013, elle produit en moyenne 6.8 millions de kilowattheures par an. Paul-Alain Clivaz : « La société appartient pour moitié aux communes de Martigny, Fully, Saxon, Riddes, Saillon, et pour moitié aux sociétés électriques de la région. Chacun des partenaires est représenté au sein du conseil d'administration. »

**20 millions de kilowattheures**  
Grâce aux deux nouvelles éoliennes, la production atteindra donc à Charrat plus de 20 millions de kilowattheures par

an, ce qui correspond aux besoins en électricité de quelque 18'000 personnes, soit la quasi-totalité des personnes habitant la commune de Martigny, dont Charrat fait partie. Après Sainte-Croix, Grenchenberg, Sur Grati et EolJorat Sud, le Tribunal fédéral s'est à nouveau prononcé en faveur d'un projet éolien, pour la 5<sup>e</sup> fois en moins d'un an ! Cela montre bien que les parcs éoliens suisses s'appuient sur une planification solide et techniquement parfaite.

### Renforcer notre indépendance

« Avec la guerre en Ukraine, nous nous trouvons dans la crise énergétique la plus grave depuis 50 ans », explique Lionel Perret, directeur de Suisse Eole. Pour rappel : plus de 70 % de l'énergie consommée en Suisse est toujours d'origine fossile. « L'éolien est indispensable pour réussir le tournant énergétique, ainsi que l'électrification de la mobilité et des systèmes de chauffage », souligne-t-il. « Contrairement au courant importé, l'énergie éolienne produite en Suisse nous appartient vraiment et elle renforce aussi bien notre indépendance que la sécurité d'approvisionnement. L'urgence climatique et la forte dépendance de notre pays aux importations d'énergie n'ont jamais été aussi flagrantes. Avec l'éolien et le solaire, nous avons tout en main pour améliorer notre situation ! »

**Compléments d'information :**

Lionel Perret, directeur de Suisse Eole, 078 739 80 01

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole, 079 627 92 30

Anita Niederhäusern, contact médias, 077 512 81 26

**À propos de Suisse Eole**

L'énergie éolienne suisse va devenir le pilier d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables : Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 15% de la consommation actuelle d'électricité, sous réserve que la Confédération, les cantons, les communes et la population travaillent main dans la main à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Le développement de l'énergie éolienne va de pair avec des critères centraux de développement durable et prend en compte les zones protégées d'importance nationale. Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 150 membres.